



DÉCLARATION LIMINAIRE CAPA PSYEN DU 13 JUIN 2019 ACADEMIE de NICE

Nous avons l'honneur de siéger aujourd'hui dans cette commission qui va examiner le mouvement des Psychologues de l'Éducation Nationale dans l'académie de Nice.

Nous tenons à rappeler notre profond désaccord et notre colère face au projet de loi dit « de transformation de la Fonction publique », dont les dispositions prévues ne constituent ni plus ni moins qu'un projet de destruction du Statut général et des services publics. A la réduction des moyens de fonctionnement des missions publiques, logiques utilisées dans le système éducatif, mais aussi les hôpitaux, la poste, les transports ferroviaires...le gouvernement ajoute **deux nouveaux outils de destruction : deux clefs principales**.

La première consiste à contourner le principe du recrutement par concours, tel que fondé par la Déclaration du 26 août 1789.

La seconde clef est la casse des droits des personnels : ainsi les dispositions prévues sur les Commissions Administratives Paritaires et leur rôle sont-elles emblématiques.

Concernant les Psychologues de l'Éducation Nationale, **la loi «de la confiance»** a tenté de réduire de façon caricaturale le travail des psychologues à de l'évaluation psychométrique prescrite par les médecins de l'EN, et en ne respectant pas le champ d'action des psychologues qui œuvrent au sein des équipes pédagogiques autant qu'en lien direct avec les familles.

Plus spécifiquement concernant les PsyEN EDO, les CIO et l'ONISEP, **nous voyons se profiler la destruction d'un service de l'Education nationale reconnu**, que l'on veut faire passer pour inefficace alors même qu'on ne lui offre que des moyens de fonctionnement toujours plus limités,

Le 28 mai, notre Ministre a signé, devant la presse, le cadre de référence définissant les rôles respectifs des régions et de l'Etat en matière d'information sur les formations et les métiers. Ce texte, qui n'a jamais fait l'objet d'aucune concertation avec les représentant.es de la profession, ne se limite pas à l'information et empiète dangereusement sur la compétence orientation de l'Etat, ne faisant notamment plus mention des rattachements administratifs, des statuts et missions des personnels, et occultant d'ailleurs complètement le rôle des PsyEN. L'orientation y est conçue d'une manière purement adéquationniste visant à privilégier les informations relatives aux besoins économiques locaux, aucune réflexion sur la liberté de choix et la réussite de chacun pourtant mises en avant par le gouvernement.

Les annonces que notre ministre devait faire ce même jour à la suite du rapport Charvet/Mons ont été repoussées à fin juin cette fois. Notre Ministre compte-t-il sur les vacances d'été pour faire passer ses décisions ? Voici encore ce qui semble être une manœuvre de contournement du dialogue social dont notre gouvernement est maintenant expert !

Dans bien d'autres académies, les CSAIO annoncent aux représentant.es du personnel des fermetures de CIO

pour n'en laisser que 150 sur le territoire national d'ici 3 ans. Nous nous interrogeons sur les raisons de ce silence dans notre académie.

Pour en venir l'ordre du jour de cette commissions,

Sur les postes vacants en CIO avant mouvement nous voyons apparaitre sur le document bleu 2 postes vacants sur le CIO de Brignoles. L'an dernier après mouvement il ne restait aucun poste vacant sur ce CIO. Nous avons connaissance d'un poste libéré par la mutation à l'inter d'une collègue. Nous demandons donc quel est ce deuxième poste vacant ?

Concernant les postes EDA : Cette année encore 5 postes seront vacants après le mouvement (4 dans le Var /1 dans le 06) et 4 postes feront malheureusement les frais de l'absence de personnels pour des raisons médicales. Cela aurait pu être anticipé. Il est urgent de construire des réponses adaptées aux besoins des missions des psychologues, sans cesse alourdies sur leur propre secteur. Des interventions en urgence sur d'autres écoles ne peuvent constituer des réponses acceptables alors même que la création de nouveaux postes serait nécessaire pour nous rapprocher de la moyenne européenne (de 1000 enfants par secteur)

Nous vous remercions pour votre attention

Les élus SNES-SNUipp-FSU de l'académie de Nice